

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2005 B 00485

Numéro SIREN : 483 206 066

Nom ou dénomination : EVAMED

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2023 sous le numéro de dépôt 9078

EVAMED

Société par actions simplifiée au capital de 91 155,00 euros
Siège social : 1, rue d'Hermia
14200 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR
483 206 066 RCS CAEN

(ci-après la « **Société** »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 NOVEMBRE 2023**

La société 1MED SA, société anonyme de droit suisse, dont le siège social est situé Via Campagna 13, CH 6982 Agno, Tessin, SUISSE, enregistrée sous le numéro d'identification (IDE) 345 019 233, représentée par Monsieur David PORTER et Madame Anne-Laure MEYNIER,

Associée unique de la société EVAMED,

Ayant pris connaissance de la lettre de démission de Monsieur Philippe ROUX, Président démissionnaire et non associé de la Société,

En présence de Monsieur Guy Jozef T DEWIL, Président pressenti de la Société en remplacement du Président démissionnaire,

A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'Associée unique prenant acte de la démission de Monsieur Philippe ROUX de son mandat de Président, à compter de ce jour, sans indemnité à la charge de la Société, lui donne décharge pour la non-exécution du préavis statutaire et nomme en remplacement en qualité de nouveau Président, à compter de ce jour, sans limitation de durée :

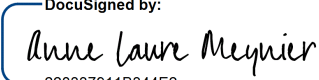
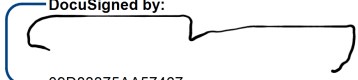
- **Monsieur Guy Jozef T DEWIL**
Né le 01 mars 1969 à TIENEN (Belgique)
De nationalité belge
Demeurant Bergeveldstraat – 22 3381 GLABBEEK en BELGIQUE

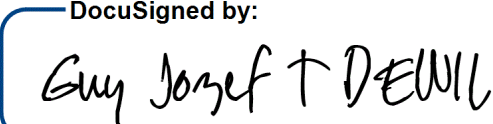
Monsieur Guy Jozef T DEWIL déclare par les présentes accepter les fonctions de Président et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

DEUXIEME DÉCISION

L'Associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal par procédé de signature électronique DocuSign, ainsi que le nouveau Président.

L'Associée unique La société 1MED SA <i>Représentée par Monsieur David PORTER et Madame Anne-Laure MEYNIER, dûment habilités à l'effet des présentes</i>	
<p>DocuSigned by:</p>  228337911B344E2...	<p>DocuSigned by:</p>  09D83375AA57467...

Le nouveau Président Monsieur Guy Jozef T DEWIL*	
<p>* signature à faire précéder de la mention manuscrite « <i>bon pour acceptation des fonctions de Président</i> »</p>	
<p>bon pour acceptation des fonctions de Président</p>	
<p>DocuSigned by:</p>  D310537A857747B...	